ET DES REQUÊTES

2020/2598 19 JUIN 2020 /PM DU portant nomination d'un responsable au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.-

## LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

۷u la Constitution;

- le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Vu Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995;
- le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Vu Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018;
- le décret n° 2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Vu Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Vu SERVICES DU PREMIER MINISTRE Ministre, Chef du Gouvernement, SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

**DECRETE:** 

Article1er.- Est, à compter de la date de signature de la la date de signature de la la la compte de la date de signature de la la compte de la la compte de la c poste ci-après au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative:

## SECRETARIAT PERMANENT A LA REFORME ADMINISTRATIVE

## **DIVISION DES ADMINISTRATIONS TECHNIQUES**

Chef de Division : Monsieur EBAI Moses EFFIMAKA, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule 567 849-F, précédemment Chef de la Section de l'Evaluation et du Contrôle des Performances, en remplacement de Monsieur CHO NGU Ernest, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE LE PREMIER MINISTRE, YISA CHEF DU GOUVERNEMENT 000122

Joseph DION NOUT

YAOUNDE, le

1 9 JUIN 2020

15 IUIN 2020 PRESIDENCY OF THE REPUBLIC